

**DOSSIER
ENTREPRISE**



MASTÈRE SPÉCIALISÉ®

**MANAGEMENT DE PROJETS DE
CONSTRUCTION**

OPTION BIM ET MAQUETTE NUMÉRIQUE

CAMPUS DE LA ROCHELLE



ÉCOLE D'INGÉNIEURS



MASTÈRE SPÉCIALISÉ®

MANAGEMENT DE PROJET DE CONSTRUCTION

OPTION BIM ET MAQUETTE NUMÉRIQUE

Diplôme labellisé par la Conférence des Grandes Écoles

SECTEURS D'ACTIVITÉ BTP

FORMATION CONTINUE

ALTERNANCE

Savoir manager et conduire un projet de construction en utilisant le BIM (Building Information Modeling) et la maquette numérique en phase de conception, réalisation ou exploitation.

TITRE DE
NIVEAU I RNCP

Le public

- Justifier du niveau requis :
 - Diplôme bac +5 (Ingénieur, Master M2, titre inscrit au RNCP niveau 1) ou équivalent, et plus
 - Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés
 - Diplôme de Maîtrise (M1) ou équivalent avec au moins 3 années d'expérience professionnelle
- Réussir les épreuves de sélection (motivation, test, entretien)
- Trouver une entreprise pour l'alternance
- Possibilités de dérogation :
 - Niveau M1 validé ou équivalent sans expérience professionnelle
 - Diplôme de L3 justifiant d'une expérience adaptée de 3 ans minimum
 - VAP (10% maximum de l'effectif de la formation)

Les objectifs

- Former des cadres managers de projets, chefs d'orchestre dotés de réelles connaissances de terrain dans les divers secteurs de la construction, capables de gérer des projets de différentes tailles et enjeux, de la définition du besoin du client jusqu'à la livraison du projet.
- Former des cadres dotés de qualités humaines et de communication développées leur permettant de diriger des hommes et des équipes multiculturelles, de créer et maintenir d'excellentes relations avec leur hiérarchie et les partenaires du projet.
- Identifier et maîtriser les aspects contractuels, juridiques et réglementaires dans un projet de construction en France ou dans un contexte international.
- L'option BIM et maquette numérique permet de piloter tous types de projets de construction sur l'ensemble du cycle de vie du projet (conception, exécution, exploitation...) à l'aide de la maquette numérique et du BIM en utilisant les différents outils de conception 3D. Elle permet de former des chefs de projets capables d'appréhender les mutations dans l'organisation de l'entreprise ainsi que de développer une stratégie de gestion de projet adaptée à l'intégration et au développement de cette activité.

Le programme

TRONC COMMUN

Management de projet (7 ECTS)

Enjeux et innovation dans les projets de la construction, Outils, méthodes et coût d'un projet, Nouvelles approches en management de projet.

Management d'équipe multiculturelle (4 ECTS)

Communication autour d'un projet, Compétences du manager, Gestion d'équipes pluridisciplinaires.

Droit et juridique de la construction (4 ECTS)

Responsabilités, garanties et assurances, Droit et montage financier des contrats, Urbanisme et aménagement du territoire.

OPTION BIM ET MAQUETTE NUMÉRIQUE Environnement du BIM, outils et réglementations (7 ECTS)

Système d'information et flux de données, Les outils du BIM et interopérabilités, Propriété intellectuelle et industrielle, Contexte normatif en France et à l'international..

Stratégies et développement du BIM (3 ECTS)

Innovation dans un projet BIM, Marketing et pratique commerciale, Le BIM dans les phases d'un projet, Le BIM dans une organisation : intégration, mutations, management du changement.

Management de projets BIM (5 ECTS)

Gestion de la maquette numérique et de ses données, Spécificités du pilotage d'un projet BIM. REX professionnels, Plateforme collaborative.

Pilotage et accompagnement du projet professionnel

Chaque élève mastérien est suivi dans la réflexion de son projet professionnel pour le conduire vers un emploi durable en fin de cursus.

Thèse professionnelle (30 ECTS)

L'élève mastérien rédige une thèse professionnelle qui traite d'un sujet en relation avec les préoccupations réelles des experts ou des entreprises dans le domaine de spécialité. Il est accompagné lors de jalons spécifiques et bénéficie de journées de recherche.

Mission réalisée en entreprise en alternance ou en stage alterné (15 ECTS)

La mission en entreprise fait l'objet d'un double tutorat école / entreprise.

Les points forts de la formation

Une pédagogie de l'alternance

- Au-delà des méthodes dites "classiques", dont le fondement est le face-à-face pédagogique entre le professeur et les élèves, l'ei.cesi a largement innové en développant des méthodes pédagogiques de type projet. Ces méthodes, particulièrement adaptées à l'alternance, visent à impliquer davantage l'élève maître et à le rendre acteur de sa formation (plus responsable et plus autonome).

Un accompagnement individualisé

- Chaque élève bénéficie d'un double tutorat, en centre par un formateur, en entreprise par son tuteur qui l'accompagne tout au long de sa formation. Grâce à un parcours en alternance, l'élève maître acquiert des compétences métiers qui le rendent directement opérationnel.

Spécificités pédagogiques

- Les cours sont réalisés par des experts de haut niveau, issus du monde de l'entreprise ou enseignants de l'école.
- Les contenus de la formation sont mis à jour et actualisés afin d'intégrer les dernières évolutions du domaine et les attentes formulées par les entreprises.

Le diplôme

- Attribution par le Jury national de l'école, présidé par le directeur de l'école d'ingénieurs du CESI.
- Label de la Conférence des Grandes Ecoles.
- Le MS MPC est un titre de niveau I «Manager de Projets de Construction» (arrêté du 18/04/2013, JO du 28/04/2013).

Le rythme de la formation

- Sur une durée de 12 mois en alternance. Le calendrier est à demander à l'équipe pédagogique du centre.
- Le rythme de l'alternance est en moyenne d'une semaine par mois en centre et 3 semaines en entreprise.
- Possibilité de suivre la formation sur 2 ans.

Les exemples de thèse professionnelle

- Gestion de projets de construction en modèles BIM
- Optimisation et outils pour le bon déroulement d'une mission de synthèse
- De l'idée à l'objet : tirer le meilleur d'un prototype - le prototypage pour améliorer le management de projet
- Mise en œuvre du BIM dans un Bureau d'étude

Les perspectives de carrières

- Responsable ou Chef de projets BIM et maquette numérique
- Responsable BIM et maquette numérique
- BIM Project Manager
- BIM Manager

L'ei.CESI en bref

- **25 centres** en France, tous certifiés ISO 9001
- **1 113 ingénieurs diplômés** par an, par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- Des formations habilitées par la **CTI** et labellisées **EUR-ACE®**
- Une équipe pédagogique de **300 enseignants** permanents et **750 intervenants** experts industriels
- **11 Mastères Spécialisés®** labellisés par la Conférence des Grandes Ecoles
- Des **partenariats** avec les branches **professionnelles**
- CESI alumni, une association de près de 55 000 élèves et diplômés dont 26 250 de l'école



Où suivre cette formation ?

Bordeaux
La Rochelle
Paris - Nanterre
Strasbourg



Votre contact régional

CAMPUS CESI LA ROCHELLE

Mathilde BOURCIER
05 46 43 94 83
mbourcier@cesi.fr



www.eicesi.fr



CAMPUS DE LA ROCHELLE

Rentrée : 22 octobre 2018

VOS CONTACTS

CAMPUS LA ROCHELLE

8 rue Isabelle Autissier
17140 Lagord

Mathilde BOURCIER

Chargée de recrutement

05 46 43 94 83

mbourcier@cesi.fr

RECRUTER UN MASTÉRIEN EN ALTERNANCE

L'ei.CESI forme chaque année près de 900 étudiants à l'un de ses 11 Mastères Spécialisés®. L'école d'ingénieurs vous propose de recruter par l'alternance un élève en Mastère Spécialisé®. Titulaires d'un bac +5, les étudiants en Mastère Spécialisé® de l'ei.CESI acquièrent une spécialisation, développent une double compétence durant leur formation. Par le recrutement en alternance, l'ei.CESI propose aux entreprises de bénéficier de nouvelles compétences directement opérationnelles.

ENTREPRISES, DÉVELOPPEZ VOS RESSOURCES HUMAINES

D'une durée de 12 à 24 mois, les Mastères Spécialisés® de l'ei.CESI intègrent les besoins et contraintes de l'entreprise. Chaque élève mastérien est encadré et mène une mission qui doit répondre à un besoin concret et immédiat de l'entreprise. Les contenus de formation sont actualisés régulièrement afin d'intégrer les dernières évolutions du domaine et les attentes des entreprises.

Ainsi, l'entreprise recrute un nouveau collaborateur, opérationnel, expert, à la pointe de son domaine d'activité. L'alternant dispose des connaissances, méthodes et comportements pour apporter une vraie plus-value à l'entreprise.

LES BÉNÉFICES DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION POUR LES ENTREPRISES

En cas de recrutement d'un contrat de professionnalisation, les entreprises bénéficient:

- d'un salarié qui suit une formation diplômante, labellisée par la Conférence des Grandes Écoles, répondant à ses besoins opérationnels;
- d'un salarié présent les 3/4 du temps en entreprise;
- de conditions financières avantageuses.

Le contrat de professionnalisation :

- **Qui** : être âgé de moins de 26 ans à l'entrée de la formation, demandeurs d'emploi ou inactif de plus de 26 ans.
- **Durée** : de 6 à 24 mois avec une période d'essai.
- **Rythme** : selon la formation choisie.
- Accompagner et suivi dans l'entreprise par **un tuteur**.
- **Les frais de scolarité** sont pris en charge par l'entreprise.
- **Les droits** : cotisation à une caisse de retraite, congés payés, mutuelle.
- **La rémunération** varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son niveau de formation initial.

Tableau de rémunération :

Âge	Niveau de formation ou de qualification avant le contrat de professionnalisation	
	Inférieur au baccalauréat	Égal ou supérieur au baccalauréat
Moins de 21 ans	Au moins 55% du SMIC	Au moins 65% du SMIC
21 à 25 ans révolus	Au moins 70% du SMIC	Au moins 80% du SMIC
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	Au moins le SMIC ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié. (Source : emploi.gouv.fr)

FICHE MISSION 2018

ei.CESI

Nom et Prénom de l'élève :

Coordonnées de l'entreprise

Raison Sociale: _____

Adresse: _____

Site Internet: _____

Tél: | | | | | | | | | |

Fax: | | | | | | | | | |

E-mail: _____

N° SIRET: | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Code APE: | | | | | | | | | |

Effectifs: _____

Interlocuteur Administratif

Nom Prénom: _____

Fonction: _____

Tél: | | | | | | | | | |

E-mail: _____

Le dirigeant

Nom Prénom: _____

Fonction: _____

Le tuteur

Nom Prénom: _____

Fonction: _____

Tél: | | | | | | | | | |

E-mail: _____

Informations mission

Date de début: _____ Date de fin: _____ Lieu: _____

Profil(s) recherché(s): Bac Bac+ Débutant Expérience _____ ans

Autres critères: _____

Objectifs concrets de la mission en entreprise

CONTEXTE DU PROJET

Étapes et tâches principales à mener par l'élève

Compétences et outils à mettre en oeuvre par l'élève

Date	Validation responsable mission entreprise	Validation élève	Validation ei.CESI

Date :

Nom du stagiaire :			
Statut souhaité :	Contrat de Professionnalisation	<input type="checkbox"/> CDD	ou <input type="checkbox"/> CDI
Date souhaitée du début du contrat :			
Date de fin du contrat (si CDD) :			
Formation visée : <i>(Mastère Spécialisé® enregistré RNCP Titre niveau 1)</i>	Mastère Spécialisé® Management de Projets de Construction <input type="checkbox"/> option BIM et maquette numérique (12 mois)		

Société :	Code APE :
Adresse :	Effectif :
Téléphone :	N° SIRET :
Fax :	Date de création de l'entreprise :/..../....
E-mail :	

Représentant de la société : <i>(la personne qui signera la convention) + Fonction :</i>	
Nom du tuteur :	
+ Fonction :	
+ Tél et Mail	
Contact administratif	
+ Fonction :	
+ Tél et Mail :	

(Organisme Paritaire Collecteur Agréé) OPCA : <i>(ex : Opcareg, Agefos, Fafiec, Adefim, ...)</i>	
Coordonnées de l'OPCA : Adresse-Téléphone-Gestionnaire du dossier	
Coût total de la formation :	
Coût pris en charge par l'OPCA (taux horaire) :	
Coût différentiel à la charge de l'Entreprise :	
CQPM (facturation des frais réels) :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - Référence :
Attention : Facturation à :	<input type="checkbox"/> l'entreprise <input type="checkbox"/> l'OPCA <input type="checkbox"/>
<small>La Facturation à l'OPCA n'est possible que si l'entreprise a obtenu la subrogation de paiement ; la copie de cet accord est à nous transmettre.</small>	

Intitulé de votre convention collective	
Intitulé du poste dans la convention collective devant figurer sur le contrat	
Plan de formation en entreprise (CP)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, durée en heures <small>(Ce plan est à adresser au CESI, c'est une annexe de la convention de formation)</small>	Heures _____

Demande de réservation d'une place, fait à

Cachet de l'entreprise

Signature du Responsable



www.eicesi.fr



0800 054 568



f |  | in